

CONTEXTE INTERNATIONAL, RÉGIONAL ET LOCAL

Les vingt années (1919-1939) qui séparent les deux guerres mondiales ont été marquées par un bouleversement des rapports de force internationaux, par l'effondrement des anciens empires et par le triomphe du colonialisme en Afrique. À partir du krach de 1929 s'installe une crise économique mondiale qui ouvre la porte à des rancunes politiques nées des conditions imposées aux vaincus de la Première Guerre mondiale. La crise économique et la montée des nationalismes favorisent l'émergence d'idéologies totalitaires. La Seconde Guerre mondiale est un conflit planétaire qui oppose deux camps : les Alliés (Angleterre et ses dominions dans un premier temps puis les États-Unis et l'URSS) et un « Axe » formé de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon. Elle prend fin en Europe le 8 mai 1945 par la capitulation du Troisième Reich, puis s'achève définitivement sur le théâtre d'opérations Asie-Pacifique, le 2 septembre 1945, par la capitulation sans condition de l'Empire du Japon.

À Tahiti, dans l'entre deux guerres, les préoccupations sont d'ordre politique et financier. Elles se révèlent dans deux affaires qui éclatent à une dizaine d'années d'intervalle : la manifestation contre le 3.30 (du nom de la taxe de 3, 30% sur le chiffre d'affaires décidée par le gouverneur) en 1921, et, en 1934, la démission des membres élus des Délégations économiques et financières. À compter de 1939, la vie du pays est dominée par l'économie de guerre dont le symbole est le Service du Ravitaillement, chargé d'éviter la spéculation et d'assurer l'approvisionnement de la population en denrées de première nécessité. Lorsque vient l'heure du bilan on s'aperçoit que le niveau de vie de la Polynésie s'est sensiblement amélioré pendant le conflit. Cependant on n'en a pas été loin en 1942, car devant l'avancée japonaise dans le sud du Pacifique, les Américains ont décidé d'installer une base arrière à Bora Bora. Dès février 1942, ils envoient dans l'île 5 000 soldats et construisent en cinq mois une piste d'atterrissage longue de 2 000 mètres.

CHRONOLOGIE

1914	Arraisonnement du cargo allemand <i>Walkure</i> par la <i>Zéléé</i> . Bombardement de Papeete par les navires allemands <i>Scharnhorst</i> et <i>Gneisenau</i> .
1916	Départ des premiers contingents de soldats du Bataillon du Pacifique.
1917	Révision du Code de l'indigénat.
1918	Fin de la guerre. Épidémie de grippe espagnole, due au passage du navire <i>Navua</i> .
1919	28 juin. Retour des « Poilus Tahitiens ».
1921	Reprise de l'immigration chinoise. Manifestation contre de nouvelles taxes.
1922	Arrêté autorisant l'ouverture des écoles chinoises.
1931	Création de la commune-mixte d'Uturoa.
1932	Conseil d'administration remplacé par les Délégations économiques et financières et mise en place d'un Conseil privé.
1934	Faillite de l'entreprise Kong Ah : le gouverneur Montagné est rappelé à Paris.
1940	Constitution d'un Comité des Français d'Océanie. Constitution d'un Comité de la France Libre. Plébiscite [5 564 oui et 18 non] pour le ralliement de Tahiti aux Forces françaises libres. Appel aux volontaires par le commandant Broche.
1941	Départ, à bord du croiseur anglais <i>Monowai</i> , de 300 volontaires tahitiens du Bataillon du Pacifique. État de siège. Enquête de l'amiral Thierry d'Argenlieu, envoyé par de Gaulle, sur les agissements de Brunot qui sera renvoyé.
1942	Installation d'une base américaine à Bora Bora.
1945	Ordonnance, signée de Charles de Gaulle, accordant la citoyenneté française à tous les habitants des E.F.O. Le Code civil se substitue aux codes locaux. Fin du régime d'indigénat.



Illustrations : 1. Sixième contingent des Volontaires photographiés le 6 juin 1916. (Photo. Collection Ch. Gleizal). 2. Défilé lors de l'embarquement du Bataillon du pacifique, le 21 avril 1941, photographe inconnu. (Photo. Collection Ch. Gleizal).

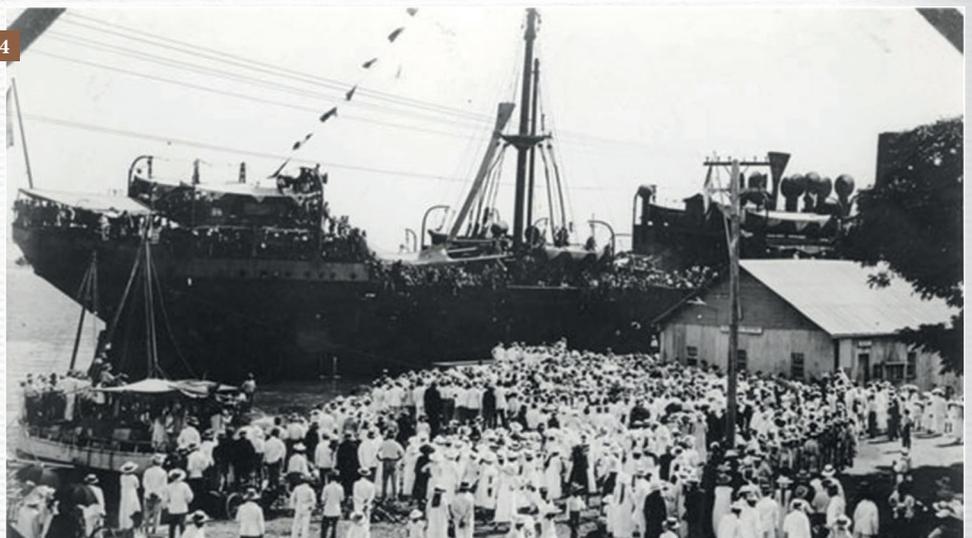


1. Quels sont les pouvoirs du Conseil d'administration ?
 Cet organisme porte bien son nom puisque ses pouvoirs sont uniquement consultatifs. Il est composé de 11 membres dont le gouverneur qui en est le président. Les membres sont essentiellement des fonctionnaires et aucun n'est élu au suffrage universel. Apparaissant comme une institution anachronique, il est décidé le 23 juillet 1930, d'élargir sa représentation grâce à l'adjonction de sept élus de la commune de Papeete et des chambres consulaires et de trois notables indigènes désignés par le gouverneur.
 Illustration : 3. La réception du *Tourville* en 1929 réunit tous les notables de la colonie. (Photo. Collection Ch. Gleizal).

2. Qui sont les « Poilus » tahitiens ?

Ce sont les Tahitiens, incorporés dans le Bataillon mixte du Pacifique (qui comporte également des Calédoniens), dont les premiers contingents se retrouvent à Boulouris, dans le Var, dès l'été 1916. Le froid est leur principal ennemi, et il apparaît difficile d'envoyer les Polynésiens se battre dans le nord ou dans l'est en plein hiver. Le bataillon stationne en Provence jusqu'à l'été suivant, époque à laquelle il monte au front pour être occupé essentiellement à des travaux de terrassement. Le B.M.P. devient unité combattante en 1918, après un deuxième hiver passé à Boulouris. Envoyé au front dans les environs de Soissons, il participe de façon active à l'arrêt des dernières offensives ennemies lors de la seconde Bataille de la Marne, et se joint à la contre-offensive alliée qui pousse les Allemands à signer l'Armistice. À l'heure du bilan, on constate que la colonie a payé un lourd tribut à la défense de la Métropole, puisque 300 de ses enfants y ont laissé la vie. En 1923, est érigé le Monument aux Morts de l'avenue Bruat, en souvenir de leur sacrifice.

Illustration : 4. Retour des « Poilus » le 25 Juin 1919 sur *l'El Kantara*, photographie. (Photo. Collection Ch. Gleizal).



5



3. L'épidémie de 1918.

Le 16 novembre, lorsqu'arrive à Papeete le vapeur *Navua*, le médecin révèle la présence parmi l'équipage de trois malades présentant un état mal défini et en apparence peu grave. Le 17 novembre, un des malades isolés succombe brusquement avec des phénomènes asphyxiques. Plusieurs cas se déclarent ensuite parmi l'équipage du *Navua*, puis à terre, le médecin, le personnel du port etc. L'épidémie, qui allait faire plus de 3 000 décès, se répandit à Tahiti mais aussi dans toutes les îles de la Société, jusqu'à Maupiti, la plus occidentale des îles Sous-le-Vent qu'elle atteignit en janvier 1919, et bien sûr à Makatea et dans quelques îles les plus au sud des Tuamotu. Cette grippe se caractérisa par le fait qu'elle toucha plus les adultes que les vieillards et les Européens et les Chinois connurent une mortalité accrue par rapport à la normale mais bien inférieure à celle des Polynésiens. La pointe de mortalité ne dura qu'un mois ; une mortalité aussi élevée sur plusieurs mois aurait simplement causé la disparition de la population.

Illustration : 5. Le navire *Navua* arrive à Tahiti le 16 novembre 1918, photographie de L. Gauthier. (Photo. Collection Ch. Gleizal).

4. Que produisait-on à Makatea ?

En 1908, on avait estimé à huit millions de tonnes le volume de phosphate exploitable. Ce produit était très recherché car il entrait dans la fabrication d'engrais azotés et servait à la composition des explosifs nitrés. À l'heure du bilan, en 1966, ce sont 11,2 millions de tonnes qui ont été extraits, tant du gisement principal que des gisements dispersés. Le rythme de production s'est révélé d'une assez grande irrégularité suivant les périodes. Si l'on atteint rapidement 82 000 tonnes en 1913, les chiffres se stabilisent autour de 30 000 tonnes de 1916 à 1920. La nette reprise constatée dans les années vingt - 1929 est une année record, avec 251 000 tonnes et 11 millions de francs de chiffre d'affaires - est à nouveau stoppée brutalement par les effets de la crise mondiale. Remarquons toutefois qu'après 1945 on ne relève plus d'effondrement spectaculaire. Jusqu'en 1956, les fournitures oscillent entre 200 000 et 250 000 tonnes. Par la suite, on note une nette amélioration des exportations du minerai, puisque l'on passe à 350 000, et même 400 000 tonnes en 1960 (chiffre record).

Illustration : 6. Tapis roulant transportant le minerai de phosphate. (Collection P. O'Reilly).

6



7



5. Quel est le rôle du Conseil privé ?

Ce conseil est à nouveau institué dans la colonie par le décret du 13 octobre 1932 qui complète le décret du 1^{er} octobre 1932 créant les Délégations. Cet organe consultatif est placé auprès du gouverneur qui le préside. Il comprend le secrétaire général du gouvernement, le chef du service judiciaire, le chef du service de l'enregistrement et trois conseillers privés nommés par le ministre des colonies sur présentation du gouverneur. Rappelons qu'il est obligatoirement consulté en matière budgétaire et fiscale, pour les travaux publics, pour les marchés et, d'une manière générale, sur toutes les questions intéressant la colonie qui lui sont soumises par le gouverneur.

Illustration : 7. Le gouverneur Montagné (1933-1935) entouré de son Conseil privé. (Photo. Collection Ch. Gleizal).

8



6. Quelles furent les institutions dans le cadre de la France libre ?

Le 10 juillet 1940, le maréchal Pétain reçoit les pleins pouvoirs des parlementaires, à l'exception de quatre-vingts d'entre eux. Face au gouverneur Chastenet de Géry, fidèle au maréchal, un comité « de Gaulle » est alors créé à Tahiti durant l'été 1940. Il obtient du chef de la colonie l'organisation d'un référendum à Tahiti et Moorea. Les électeurs sont consultés le 2 septembre 1940 et ils reconnaissent le gouvernement du général de Gaulle par 5 564 voix pour et 18 contre. Le comité obtient la démission du gouverneur et nomme un gouvernement provisoire. Le 3 novembre 1940, le médecin-capitaine de Curton est nommé gouverneur par le général de Gaulle. Après de nombreuses vicissitudes, le chef de la France libre va envoyer à Tahiti un nouveau gouverneur le 1^{er} octobre 1941 : le lieutenant-colonel Orselli qui reste à la tête de la colonie jusqu'en 1945. Durant toute cette période, les autres institutions de la colonie, c'est-à-dire les Délégations économiques et financières et le Conseil privé, continuent à fonctionner.

Illustration : 8. Les membres du Comité de la France libre devant le monument aux morts. Photographe inconnu. (Photo. Collection Ch. Gleizal).

7. Pourquoi parle-t-on d'« épopée » du Bataillon du Pacifique ?

Dès le ralliement de la colonie à la France Libre, le 2 septembre, l'enrôlement d'un corps expéditionnaire de 300 hommes est organisé. Avec les Calédoniens et les Néo-Hébridais, les soldats tahitiens forment bientôt le 1^{er} Bataillon du Pacifique qui, aux ordres du commandant Broche, rejoint le Proche-Orient le 31 juillet 1941. Après six mois de préparation, le Bataillon est incorporé dans la 1^{ère} Division française Libre du général Koenig. Très vite, c'est le baptême du feu face aux Italiens, puis aux Allemands. En mai 1941, il est demandé à la 1^{ère} D.F.L. de ralentir coûte que coûte l'avancée de Rommel dans la région de Bir Hakeim et la bataille qui s'y déroule est considérée par les historiens comme le tournant de la guerre du désert. On retrouve plus tard les Volontaires tahitiens en Tunisie, puis dans le sud de l'Italie, où ils livrent des combats dans les environs du Monte Cassino. Après le débarquement de Provence, le Bataillon s'illustre dans le Jura, avant que les Tahitiens ne soient enfin relevés par des Forces Françaises de l'Intérieur, en octobre 1944, après trois années de campagne au cours desquelles 80 d'entre eux ont trouvé la mort. On serait incomplet si l'on omettait de signaler que d'autres combattants des E.F.O. ont participé à la défense de la Métropole, sur mer (à bord du *Triomphant*, du *Chevreuil* et du *Cap des Palmes*) et dans les airs ; huit marins et quatre aviateurs l'ont payé de leur vie.

Illustration : 9. Convoi des six cent rescapés qui parviennent à franchir les barrages ennemis après la bataille de Bir-Hakeim. (Photo. Collection Ch. Gleizal).

9

